

# SEANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2017

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du 28 mars 2017
2. Urbanisme : Rapport de la commission du 20 avril 2017
3. Modification PLU N°2 : Situation
4. Personnel communal : Création d'un CAE ou CUI
5. Divers

**Secrétaire de séance :** Jean-François MAILLOT,

**Membres présents :** Denis SCHULTZ, Jean-Paul BRUGGER, Anny RIEGEL-SUR, Fabienne TUSSING, Pierre SCHNEIDER, Maurice WEIBEL, Jean-François MAILLOT, Nathalie JACQUEMIN, Bruno KIENNERT, Amandine FAUVET, Laurent REINHOLD, Gwendoline HURSTEL, Luc SCHIMPF.

**Membres excusés :**

Martine WALTER, sans procuration.

**Point de l'ordre du jour N° 1.**

**Objet :** Approbation du compte-rendu du 28 mars 2017

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N°2.**

**Objet :** Urbanisme :

**- Rapport de la commission du 20 avril 2017**

Jean-Paul BRUGGER fait lecture à l'assemblée du rapport de la commission d'urbanisme du 20 avril 2017.

Monsieur Pierre SCHNEIDER est arrivé à 20h28 et Madame Amandine FAUVET est arrivée à 20h30.

**Point de l'ordre du jour N° 3.**

**Objet :** Modification PLU N°2 : Situation

Le Maire informe le Conseil que l'arrêté concernant l'enquête publique pour la modification du PLU N°2 a été pris le 02 mai 2017 et aura lieu du 9 juin 2017 au 12 juillet 2017 inclus.

**Point de l'ordre du jour N° 4.**

**Objet : Personnel communal : Création d'un CAE ou CUI**

Annule et remplace la délibération du 28 mars 2017 N°2017/23

M. le Maire informe le conseil que M. Thomas LE MARRE terminera son contrat le 26 mai 2017. Dans un premier temps, dans l'attente d'un recrutement ultérieur, il propose de le remplacer par un contrat aidé CAE ou CUI , selon le profil du candidat retenu, de 35H par semaine, à partir du 18 avril 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- **de recruter** un agent technique pour l'entretien sous contrat aidé avec une durée hebdomadaire de service de 35H à partir du 18 avril 2017.

**Adopté à l'unanimité**

**Création d'un CAE ou CUI**

M. le Maire informe le conseil que le contrat de M. Ludovic DUBUISSON a pris fin le 5 mai 2017. Dans un premier temps, dans l'attente d'un recrutement ultérieur, il propose de le remplacer par un contrat aidé CAE ou CUI , selon le profil du candidat retenu, de 20H à 35H par semaine, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- **de recruter** un agent technique pour l'entretien sous contrat aidé avec une durée hebdomadaire de service de 20H à 35H selon le profil du candidat retenu à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 5.**

**Objet : Divers :**

**• École Saint Joseph de Matzenheim – Classes du primaire CM1-CM2 -Séjour éducatif et pédagogique à Barcelone du 19 au 22 juin 2017.**

Une demande de subvention a été faite par l'École Saint Joseph de Matzenheim concernant un séjour éducatif et pédagogique à Barcelone du 19 au 22 juin 2017 pour les élèves de CM1 et CM2, leur permettant de découvrir la culture et la civilisation espagnole pour une meilleure intégration dans l'Europe de demain.

Pour la commune de Sand , 8 enfants participeront à ce séjour.

**Le conseil Municipal, après en avoir délibéré**, en l'absence de M. Pierre SCHNEIDER qui s'est retiré, **décide d'octroyer** une subvention de **224 € soit 28€** par enfant de la commune de Sand participant à ce voyage scolaire :

- KALCK Anthémis
- MAHMOUDI Hugo
- OFFENBURGER Emma
- RIEGER Léon
- HERT Martin
- MAHMOUDI Inès
- SCHLUND Clémentine
- SCHNEIDER Lucie

**Adopté à l'unanimité**

- Courses en Allemagne le 19/05/2017
- Randonnée franco-allemande le 21/05/2017
- CME : le 03/06/2017 à 10h30
- Marché aux puces le 04/06/2017 organisé par le FC FOOT de Sand
- Commission Culturelle : le 07/06/2017 à 20h
- Élections législatives : les 11/06/2017 et 18/06/2017
- Réunion publique : le 20/06/2017
- Journée de la pêche le 25/06/2017
- 1<sup>er</sup> FLASH SONG dans la région à Sand : le 02/07/2017 à 17h
- Planning des élections

Le conseil municipal est clos à 21h30

